

Réforme du CHÔMAGE

Lutter contre le chômage ... réellement ?!

Le gouvernement escompte sans doute que ses prétendus bons résultats en termes de lutte contre le chômage lui permettront de remporter les élections législatives. La crise sanitaire n'a pas de fait provoqué l'avalanche de plans sociaux qui était craint. Et il s'agit de faire croire que la réforme de l'assurance chômage portée par Elisabeth Borne et passée au forceps à l'automne dernier est une réussite et la crédibilise. Mais si sur le premier trimestre 2022 le nombre de chômeur-euses n'ayant pas travaillé une seule heure sur la période de référence a baissé, **cette baisse dissimule des réalités bien plus contrastées.**

D'une part cette baisse est imputable au recours très important des employeurs à l'apprentissage, les pouvoirs publics finançant la majeure partie du dispositif au point que les employeurs n'ont quasiment rien à déboursier la première année ! Le gouvernement vient de reconduire le dispositif et espère un million de contrats d'ici la fin 2022 : contrairement à ses convictions néolibérales, rien de mieux visiblement pour le gouvernement que l'argent public pour faire baisser le chômage !

D'autre part cette baisse est liée à la **politique de contrôle particulièrement massive et intrusive** de Pôle Emploi.

400 agent-es supplémentaires sont ou vont être affecté-es au contrôle de recherche d'emploi (sans que pour autant ils et elles aient été remplacé-es dans leur poste antérieur, leurs tâches ayant été transférées sur leurs collègues restant-es conduisant à une nouvelle dégradation du service public de l'emploi).

L'obligation de recourir systématique à l'informatique et à internet pour effectuer les démarches de recherche d'emplois et gérer ses relations avec Pôle Emploi est un motif très efficace de radiation.

De fait les radiations ont augmenté selon la DARES de plus de 40 % en un an !

En effet, beaucoup de chômeurs-euses maîtrisent pas ou peu internet et surtout ne disposent pas des revenus pour y accéder. Or un mail loupé et ou non répondu peut signifier radiation.... **Entre 2019 et 2021, 15% des personnes contrôlées ont été radiées.**

**ON VEUT
L'ABROGATION
DE LA RÉFORME
CHÔMAGE**

Abrogation de la réforme ! Continuité du salaire entre deux emplois !

Si les chômeurs de catégorie A (donc n'ayant du tout travaillé) focalisent l'attention politique et médiatique, les autres catégories, et notamment les B et C sont généralement négligées. Et pourtant elles concernent les chômeurs-euses en recherche d'emploi mais ayant travaillé peu au cours du mois précédent (moins de 78 h pour les « B », plus de 78 pour les C). En clair disposant de contrats de travail à temps très incomplets...

Or ces catégories ont soit connu une stagnation (catégorie C) soit une hausse de 2,2 % pour la B. Ce qui signifie hausse de la précarité, encore plus pour les personnes travaillant le moins d'heures. Au final le chômage n'aura en réalité baissé que de 2,7 % et non 5 % comme annoncé officiellement et s'accompagne d'une augmentation sensible de la précarité.

Rappelons que l'un des motifs officiels de la réforme de l'assurance chômage imposée en 2021 était justement que les chômeurs-euses fassent pression sur le patronat pour

avoir de meilleures conditions d'emploi, moins précaires.
Voici donc un cruel démenti !

Et à l'inverse, on annonce pour l'été 2022 une pénurie de plusieurs centaines de milliers de saisonniers : en cause la réforme qui a réduit pour beaucoup de 40 % le montant des allocations entre 2 saisons!

La belle réforme de Madame Borne a donc tari le vivier des saisonniers et met ainsi en difficulté le secteur agricole et ainsi que celui du tourisme

Alors qu'une nouvelle réforme des retraites est promise par Macron avec comme point d'orgue le recul de l'âge légal de départ en retraite, le taux d'emploi de la tranche d'âge 60-64 ans est toujours aussi faible : 33 % alors que la tranche 25-49 ans est employée à plus de 80 %. Ce qui fait qu'au moment du départ à la retraite, 2 personnes sur 3 sont au chômage ou en invalidité !



Baisse ou pas baisse, la réalité ce sont plusieurs millions de personnes qui souffrent quotidiennement du chômage. Au lieu d'utiliser l'argent public pour bidouiller les chiffres du chômage, le gouvernement serait bien plus inspiré de lutter réellement contre le chômage.

**Hausse massive des salaires, partage du temps de travail sans perte de salaires, embauches massives et statutaires dans les services publics et satisfaire les besoins sociaux et écologiques. Titularisation des emplois précaires de la fonction publique en emplois pérennes et statutaires.
Abrogation de la réforme chômage et des contrôles des chômeurs-ses ! Continuation du salaire entre deux emplois !**

Les solutions au chômage, elles existent et l'union syndicale Solidaires continuera de les porter fortement en grève et dans la rue!